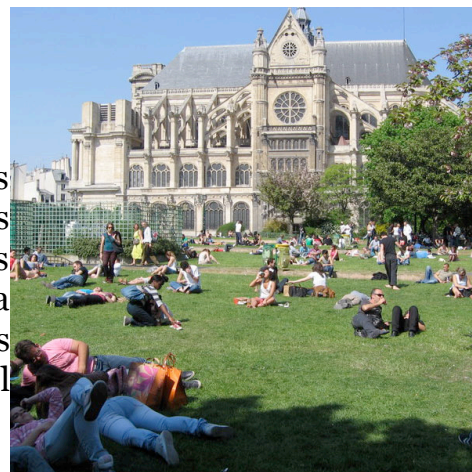


www.mairie1.paris.fr

## Sept Longues années pour faire émerger un projet

### Sept Longues années pour faire émerger un projet (2002-2009)

C'est au XII<sup>e</sup> siècle que les Halles de Paris voient le jour dans les marécages des « Petits Champs ». Au fil des années, elles s'élargissent et se réorganisent jusqu'à ce qu'en 1963, les activités du marché de gros soient transférées vers Rungis et la Villette. Commence alors une totale mutation du quartier des Halles. En décembre 1977, le RER est inauguré ; le Forum tel qu'on le connaît aujourd'hui est quant à lui élevé en 1986.



Annoncé à grand renfort de communication, le réaménagement des Halles devait être le grand projet de la première mandature de Bertrand Delanoë. Après beaucoup de tâtonnements, il émerge enfin en avril 2009.

**Décembre 2002** : le conseil de Paris a approuvé à l'unanimité les objectifs d'aménagement et les modalités de la concertation préalable et autorise le maire de Paris à signer une convention de mandat avec la SEM Paris Centre pour suivre les études préalables nécessaires à la réalisation d'une opération d'aménagement.

**Mars 2003 / Eté 2004** : une consultation d'urbanisme a été organisée mettant en concurrence quatre équipes internationales pour repenser les structures vieillissantes du Forum, d'adapter les espaces publics aux normes, de revoir les systèmes de sécurité et de réfléchir à rendre plus fluide l'accès à la gare ferroviaire.

**Décembre 2004** : la commission d'appel d'offres (CAO) de la ville de Paris désigne l'équipe **Mangin / SEURA** comme lauréat de cette consultation, au terme d'un compromis curieux qui lui attribue la maîtrise d'œuvre urbaine générale tout en amputant son projet de toit, et en lui confiant une mission de coordonnateur pour l'organisation d'un concours international d'architectes pour le forum.

A l'époque, les groupes UMP et UDF avaient signalé la **maturation insuffisante du programme** qui transférait au maître d'œuvre la responsabilité de la conception urbaine

**2006 / 2007** : poursuite des études, en lien avec les partenaires publics et privés concernés par le devenir du complexe des Halles :

- la société Unibail/Rodamco, titulaire des baux à construction du centre commercial et des parkings, qui assure la gestion du centre commercial au travers de sa filiale Espace expansion et de la société civile du Forum des Halles de Paris (SCFHP)
- la RATP qui exploite le pôle de transport en commun
- le STIF, autorité organisatrice des transports
- la région Ile-de-France.

**Fin 2006** : le cahier des charges du concours international est arrêté et les dix équipes

concurrentes sont retenues. Ce temps de la conception du projet est marqué par une multiplication des marchés publics, et des déboires devant les juridictions administratives.

**Juin 2007** : le jury retient le **projet « Canopée »** proposé par les architectes **Patrick Berger et Jacques Anziutti**.

**Fin 2007** : la RATP engage une réflexion sur la restructuration de la gare RER, notamment sur la rénovation de la salle d'échanges.

**2008** : approbation des esquisses et de l'avant-projet sommaire de la Canopée et dépôt du dossier de demande de permis de construire. Autorisation donnée au maire de Paris de signer une convention avec la région IDF et le STIF pour le cofinancement des études de schéma de principe pour le réaménagement du pôle d'échanges Châtelet les Halles.

**Avril 2009** : approbation par le conseil de Paris du projet de réaménagement du Forum des Halles.

## **Un projet au coût exorbitant**

Le projet voté par le conseil de Paris prévoit la construction d'une « canopée », c'est-à-dire un toit de verre totalement végétalisé qui recouvrira le nouveau bâtiment, la restauration du jardin et des espaces publics et le remaniement des circulations intérieures et extérieures. **Coût total : 760 millions d'euros HT.**

### **La Canopée (estimation : 310 millions d'euros)**

Jean-François Legaret, maire du 1er arrondissement, s'est prononcé en faveur de la Canopée, estimant qu'il s'agissait d'« un projet inventif, adapté à ce site complexe ». Mais qu'il s'agit d'« un objet unique, un prototype, un élément architectural qui va encore demander énormément de travail ».

### **La restructuration des jardins et des espaces publics (85 millions d'euros)**

Le projet prévoit la disparition de l'amphithéâtre René Cassin et du jardin Lalanne pour créer un jardin plat. Cette décision apparaît comme une erreur pour nombre d'habitues de ce lieu. Techniquement, cela semble difficile puisqu'il faut rendre horizontal le terrain aujourd'hui très vallonné. Moyen : monter le jardin à son point le plus haut ou araser, ce qui attaquerait le toit de l'immeuble Paul Chemetov qui sera le nouveau forum.

Jean-François Legaret souligne que dans tous les cas, les travaux seront considérables, ce qui grèvera fortement le coût de l'opération : suppression des fontaines, destruction des allées, tronçonnage de 279 arbres de 25 ans d'âge.

### **Le remaniement des circulations intérieures et extérieures (189 millions d'euros)**

La majorité municipale souhaite réaménager le RER. IL faut donc qu'elle construise la sortie Marguerite de Navarre. Pour ce faire, il est nécessaire de recomposer les espaces et les circulations du Forum. Mais cette complexité du projet ne fait que grossir le coût du

réaménagement.

En ce qui concerne la voirie souterraine, Jean-François Legaret demande d'aller jusqu'au bout de la suppression de la voirie souterraine des Halles.

**760 millions d'euros HT** : Le coût du réaménagement des Halles n'est fourni qu'à titre estimatif.

300 millions d'euros sont attendus d'Unibail, la région IDF, le STIF et la RATP. Pour autant, le contexte économique va certainement les rendre prudents.

La ville de Paris prévoit d'investir 460 millions d'euros alors qu'elle évoquait en 2006 environ 200 millions d'euros. Un doublement. Cette hausse intervient alors que la situation financière de la collectivité parisienne est aujourd'hui ébranlée. Comment le maire de Paris va-t-il financer cette opération ?

### **Le « premier prix de la concertation bidon » décerné au maire de Paris**

La concertation menée sur le projet de réaménagement des Halles sous la première mandature a été bâclée. Les riverains et les associations ont dénoncé la volonté du maire de Paris d'imposer son projet de réaménagement des Halles déjà ficelé. Il est d'ailleurs demeuré inchangé depuis le début de la concertation, en 2005.

En juillet 2008, le maire de Paris s'est donc vu décerner par l'association Accomplir le « premier prix de la concertation bidon » pour dénoncer ce déni de concertation.

[Imprimer](#)